

TASK FORCE - Mobilité et Déconfinement

Le Quai des Ardennes sera aménagé pour plus de sécurité et de convivialité

Le Quai des Ardennes a été identifié par La TASK FORCE comme un axe à haut potentiel pour redistribuer les circulations en faveur de modes alternatifs à la voiture, mais aussi améliorer la sécurité et la qualité de vie des riverains.

Sur cette base, le SPW, gestionnaire de la voirie, a formulé une proposition d'aménagement qui a été validée ce vendredi 31 juillet par le Collège Communal, réuni en vidéo-conférence.

Le premier tronçon de ces aménagements concerne le secteur compris entre le Pont de Fétille et le Pont des Grosses Battes sera concrétisé à la rentrée scolaire.

D'autres réflexions sont en cours sur le tronçon entre les Grosses Battes et Chênée.

PRINCIPES GENERAUX DE L'AMENAGEMENT :

Les deux bandes de circulation côté Ourthe, aujourd'hui dédiées à la sortie de ville pour les véhicules motorisés, deviennent un large espace vélo bidirectionnel, ouvert aux bus.

Les deux bandes de circulation côté maison, aujourd'hui dédiées à l'entrée de ville pour les véhicules motorisés, deviennent une voirie à double sens classique (une bande par sens).

Plusieurs traversées cyclo-pédestres sont créées entre le quartier et les bords de l'Ourthe.

ELEMENTS PRINCIPAUX A RETENIR :

Les habitants (et les cyclistes) du quartier se voient offrir plusieurs traversées vers les bords de l'Ourthe, qui deviennent « enfin » accessibles. Ces traversées donnent un caractère plus humain à cette entrée de ville et contribuent à apaiser les vitesses. L'accessibilité des arrêts des bus côté Ourthe est sécurisée.

Les cyclistes non aguerris, plus lents obtiennent des accès aux bords de l'Ourthe, où ils peuvent circuler sur les chemins existants (en mode RAVeL).

Les cyclistes quotidiens, plus rapides, plus aguerris se voient offrir un très large espace (7m) entre le Pont de Fétille et le Pont des Grosses Battes. Une continuité est assurée de chaque côté :

- à hauteur de la rue Hubert Desamorée, les cyclistes sont rabattus sur les bords de l'Ourthe pour prendre le passage sécurisé en dessous du Pont des Grosses Battes ;
- à hauteur du Pont de Fétille, les cyclistes peuvent poursuivre vers le RAVeL ou les quartiers.

Ce large espace est à partager avec les lignes de bus qui empruntent le Quai des Ardennes.

Les bus renforcent leur attractivité. Sans possibilité de priorisation, le maintien des bus dans la circulation générale (une bande par sens) constituait une difficulté majeure, avec une perte de temps importante aux heures de pointe pour la clientèle. C'est pourquoi il leur est permis d'utiliser l'espace vélo.

Trois lignes de bus (lignes 64, 65 et 377) sont concernées, ce qui représente un total, double sens, de 15 bus à l'heure de pointe du matin et 19 bus le soir. Ce nombre limité apparaît très raisonnable d'autant plus que les bus ont un espace généreux de 7m pour dépasser les cyclistes.

La circulation automobile est rabattue sur une bande par sens et devient plus urbaine. Les vitesses seront ainsi réduites. Néanmoins, en cas d'incident ponctuel sur la liaison E25-E40, le SPW conserve la possibilité d'utiliser une voirie avec 4 bandes de circulation, **moyennant intervention de la police.**

Le maintien intégral du stationnement côté habitations.

L'anticipation du futur Quai des Ardennes. Avec les différents éléments proposés dans cet aménagement temporaire, le SPW et la Ville s'accordent sur une option de configuration définitive, via le « Plan Infra » de la Région Wallonne.

Il s'agit donc d'une magnifique opportunité de transformer et de sécuriser le Quai des Ardennes au profit de toutes et tous.